

Équipements sous pression: harmonisation des exigences essentielles de sécurité

1993/0462(COD) - 15/03/1994

La commission a adopté le projet de rapport de M. CHRISTIANSEN (NI, Dk). Les amendements du rapporteur visent notamment à renforcer la sécurité notamment en supprimant de la directive les exemptions prévues dans le texte initial pour les équipements destinés au transport de produits dangereux, le matériel militaire ou les équipements utilisés dans le domaine nucléaire.